



**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA ROUQUETTE**

SÉANCE DU 24 FEVRIER 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 24 février, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de la Rouquette légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry SERIN, Maire.

Date de la convocation : 20/02/2023.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Étaient présents : Loudmilla ADAM, Bernard BOUSQUET, Dominique DELERIS, Laure DURAN, Jean-Marie FAYRET, Carole ICHES, Céline LAGARRIGUE, Olivier MARTIN, Gérald MIRAMONT, Thierry SERIN, Véronique THERON.

Absents/Excusés : Stéphane BLANCHET, Karine GRIMAL, Michel ROSSIGNOL et André VIVENS.

Secrétaire de séance : Gérald MIRAMONT.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N°	Objet de la délibération	Vote
2023-04	Approbation du compte de gestion du Budget Principal - Commune pour l'exercice 2022.	Adopté à l'unanimité
2023-05	Approbation du compte de gestion du Budget Annexe - Lotissement de Bros pour l'exercice 2022.	Adopté à l'unanimité
Les deux délibérations suivantes ont été votées sous la présidence de M. le 1 ^{er} Adjoint :		
2023-06	Adoption du compte administratif du Budget Principal - Commune pour l'exercice 2022.	Adopté à l'unanimité
2023-07	Adoption du compte administratif du Budget Annexe - Lotissement de Bros pour l'exercice 2022.	Adopté à l'unanimité
2023-08	Demande de DETR : Trigodinas - Aménagements de sécurité et voie douce.	Adopté à l'unanimité
2023-09	Fonds vert : Opération de modernisation de l'éclairage public.	Adopté à l'unanimité
2023-10	Reversement de la Taxe foncière bâti pour la ZAE LA GLEBE à Ouest Aveyron Communauté.	Adopté à l'unanimité
2023-11	Suppression d'un poste d'ASEM Principal de 1 ^{ère} classe.	Adopté à l'unanimité

Mise en ligne et affiché le : 28/02/2023